

Article 173

October Factory - Sustainable and Socially Responsible Lending

Information relative à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance par l'entité de gestion, October Factory.

1/ Présentation de la démarche générale d'October : des prêts durables et socialement responsables

Fondée en 2014 en France avec pour mission de permettre aux petites et moyennes entreprises ("PME") de prospérer en simplifiant leur financement, October est désormais une plateforme de prêts pan-européenne avec des bureaux en France, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Allemagne.

La responsabilité sociétale au cœur de notre métier

Avec une communauté représentant plus de 90 millions d'emplois, les PME sont au cœur de l'économie européenne. Notre objectif est de soutenir la croissance durable de cet écosystème en mettant ces entreprises en relation avec des prêteurs privés et institutionnels sur une plateforme transparente où les deux parties ont accès aux données, critères de sélection et statistiques de portefeuille. C'est la transparence qui permet à la plateforme de fonctionner de manière rapide, simple et responsable.

Un engagement ESG dans la durée

Convaincu que les facteurs extra-financiers contribuent à une croissance durable, October s'est engagé dans une démarche RSE et a signé les Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UNPRI) en décembre 2019. Avec une communauté de près de 20 000 prêteurs individuels, nous prenons à cœur notre responsabilité fiduciaire. En 2020-2023, nous travaillons activement à l'élaboration de notre plan RSE / ESG qui définira notre politique RSE et intégrera les questions ESG dans notre processus d'investissement.

Notre stratégie d'investissement est axée sur les PME, ce qui impacte la mise en œuvre d'une politique ESG. En effet, les PME ont rarement les outils ou les ressources nécessaires pour mener des analyses ESG exhaustives notamment sur le climat. En conséquence, notre approche de l'intégration de l'ESG dans notre activité a été de définir les quelques enjeux et critères les plus matériels pour nos emprunteurs. Le périmètre d'enjeux ESG considéré pour nos analyses englobe : l'environnement, les ressources



humaines, la santé et sécurité, les rapports avec la société civile, les relations avec les clients, la supply chain, le mode de management et l'éthique des affaires.

Convaincus qu'une analyse ESG systématique peut aider à identifier les risques et les opportunités de création de valeur, nous intégrons des évaluations extra-financières dans notre analyse crédit. Dans le but de favoriser la croissance des prêts durables et socialement responsables, nous aidons les entreprises que nous finançons à communiquer sur leur approche ESG et les progrès réalisés dans leur prise en compte des questions ESG.

Conformément aux engagements que nous avons pris lors de la signature des UNPRI :

1. Nous prenons systématiquement en compte les questions ESG dans nos processus d'analyse et de décision en matière d'investissement
2. Nous sommes un prêteur actif qui intègre les questions ESG dans ses pratiques d'investissement et encourage sa communauté d'emprunteurs à intégrer les critères et objectifs ESG dans leur activité, notamment autour des thèmes suivants :
 - l'emploi
 - l'utilisation durable des ressources
 - les ressources humaines gérées comme la principale richesse de l'entreprise
 - l'attention portée aux fournisseurs et aux clients
 - impact positif sur la communauté
 - une bonne gouvernance
3. Nous nous engageons à accompagner notre communauté d'emprunteurs et à l'aider à se sensibiliser aux thèmes pertinents pour l'ESG
4. Nous demandons à nos emprunteurs de partager les informations pertinentes sur leur approche ESG et les progrès réalisés dans leur examen des questions ESG
5. Nous publierons un rapport annuel sur les progrès réalisés en matière ESG sur la base des données collectées auprès de notre communauté d'emprunteurs

La RSE chez October

Définie autour d'objectifs environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance (ESG), notre politique RSE vise à générer des améliorations en se concentrant sur les questions les plus matérielles pour notre activité.

Environnement

Pour réduire notre empreinte écologique, nous concentrons notre action sur les thèmes les plus marquants pour October :

- Réduire ou compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par la conduite de nos activités

October

94, rue de la Victoire 75009 Paris - France

Tél : +33 (0)1 82 83 28 00 | www.october.com | e-mail : contact@october.com



- Mettre en œuvre, soutenir et promouvoir les bonnes pratiques environnementales en tant que signataire de l'initiative Climate Tech'Care lancée en 2019 (consortium d'entreprises technologiques engagées à réduire leurs émissions de carbone et leur impact sur l'environnement)
- Renforcer notre efficacité énergétique et opter pour l'utilisation des énergies renouvelables
- Réduire la consommation de papier et d'autres fournitures de bureau
- Éliminer l'utilisation de plastiques jetables et s'engager à recycler (déchets, fournitures, équipement de bureau, mobilier, etc.)

Social et sociétal

Notre capital humain est l'un de nos principaux atouts. Pour développer, faire croître et retenir nos talents, nous concentrons notre action sur les points suivants :

- Promouvoir l'égalité des sexes, la diversité et l'égalité des chances
- Assurer l'employabilité des membres de notre équipe par une formation pertinente et régulière ainsi qu'une gestion active de leur parcours professionnel
- Impliquer les salariés dans la performance d'October via un programme d'actionnariat salarié à l'échelle du groupe
- Soutenir la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés

En tant qu'entreprise, nous engageons un dialogue transparent et constructif avec notre communauté d'emprunteurs, de prêteurs privés et institutionnels ainsi qu'avec nos partenaires commerciaux par le biais de nos articles de blog, de nos bulletins d'information et de nos tutoriels d'éducation financière, ainsi que de nos messages sur les médias sociaux.

October s'implique au niveau européen ainsi que dans chaque pays où l'entreprise est présente à travers des initiatives de place et des groupes de travail pertinents afin de continuer à améliorer l'accès au financement pour les PME européennes.

Gouvernance

Nous croyons fermement que la bonne gouvernance est essentielle à la croissance durable et à long terme d'October. Nous avons choisi de concentrer notre action sur les points suivants :

- Établir une culture responsable et éthique avec une gestion forte des conflits d'intérêts potentiels
- Maintenir une séparation claire entre les fonctions de décision et de contrôle
- Renforcer en permanence notre gestion des risques
- Assurer le respect des lois, des règlements et des autres engagements, y compris l'UNPRI
- Assurer la protection, la confidentialité et l'intégrité de toutes les données collectées et traitées dans le cadre de l'activité d'October

October

94, rue de la Victoire 75009 Paris - France

Tél : +33 (0)1 82 83 28 00 | www.october.com | e-mail : contact@october.com



2/ Contenu, fréquence et moyens utilisés par October pour informer les investisseurs des critères ESG pris en compte dans la politique d'investissement

Nos fonds sont principalement destinés aux investisseurs professionnels. Pour chaque fonds, nous fournissons aux investisseurs un rapport d'activité mensuel où nous passons en revue les investissements en portefeuille (à noter qu'un fonds détient de 100 à 500 investissements) avec, si pertinent, un focus sur les critères ESG.

Nous rédigeons également une newsletter mensuelle où nous mettons en avant les projets à forte dimension ESG et intégrons davantage d'informations sur le portefeuille. La transparence est une valeur clé dans toutes nos communications avec notre communauté d'investisseurs institutionnels ainsi que nos emprunteurs particuliers et nos partenaires.

3/ Liste des fonds concernés par la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance et part en % de leurs encours dans le montant total des encours gérés par October

Certains critères ESG étaient déjà pris en compte dans l'analyse crédit et le scoring de nos fonds existants (October SME I, October SME II, October SME III). Cependant, October SME IV sera le premier fonds à opérer dans le respect des critères ESG développés dans le cadre de notre politique ESG 2020-2023.

	October SME I	October SME II	October SME III	October SME IV	Total October funds
Fund size	20,830,000 €	89,830,000 €	163,720,000 €	objectif: €200m	474,380,000 €
%	4%	19%	35%	42%	

4/ Adhésion à une charte ou obtention d'un label sur la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs ESG

UN PRI



Les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) ont été lancés par les Nations Unies en 2006. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite les investisseurs à intégrer les problématiques Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de leurs portefeuilles, mais au sens large. Les PRI sont un des moyens de tendre vers une généralisation de la prise en compte des aspects extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers.

Les principes pour l'investissement responsable sont au nombre de six.

1. Les investisseurs qui s'engagent à les respecter doivent prendre en compte les questions ESG dans leurs processus de décisions en matière d'investissement ;
2. Prendre en compte les questions ESG dans leurs politiques et leurs pratiques d'actionnaires ;

October

94, rue de la Victoire 75009 Paris - France

Tél : +33 (0)1 82 83 28 00 | www.october.com | e-mail : contact@october.com



3. Demander aux sociétés dans lesquelles ils investissent de publier des rapports sur leurs pratiques ESG ;
4. Favoriser l'acceptation et l'application des PRI auprès des gestionnaires d'actifs ;
5. Travailler en partenariat avec les acteurs du secteur financier qui se sont engagés à respecter les PRI pour améliorer leur efficacité ;
6. Rendre compte de leurs activités et de leurs progrès dans l'application des PRI.

5/ Description générale des procédures de gestion des risques permettant d'identifier des risques ESG, de l'exposition des activités à ces risques et description générale de ces risques

Le cœur de métier d'October est le financement de PME en Europe dirigées par des entrepreneurs dignes de confiance et offrant une croissance durable. Les équipes d'analystes ont toujours identifié les risques qu'ils soient financiers ou extra-financiers dans leur processus de sélection et de diligence. La quantification et la réduction des risques sont l'une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de renforcer l'intégration ESG en mettant en œuvre un plan ESG sur la période 2020 – 2023.

Exemples de risques ESG pris en compte dans notre sélection et gestion du portefeuille

Les risques résultant des effets des changements climatiques peuvent impacter des entreprises des secteurs de la santé-dépendance et hôtelier, notamment des campings, qui est un de nos secteurs d'investissement historiques. En 2018, October s'est implanté aux Pays-Bas où les risques liés à l'environnement sont plus systématiquement pris en compte, notamment le risque d'inondation. Fort de cette expertise, nous avons intégré des éléments liés aux risques environnementaux dans notre processus d'analyse.

Le risque de réputation est un risque important pour nous lorsque nous investissons par exemple dans des entreprises de soins aux personnes âgées telles que des EHPAD, de santé ou d'éducation. En conséquence, le suivi des aspects sociaux et gouvernance de ces entreprises est particulièrement renforcé.

Nous portons également une attention particulière à la façon dont les entreprises que nous finançons traitent leur réseau de fournisseurs et leurs employés. En tant que plateforme de prêts et entreprise membre du Next40 (liste annuelle des 40 futurs champions français de la tech, ayant le plus fort potentiel de croissance à l'international), nous avons mis en place une technologie qui nous permet de mener de nombreuses vérifications automatiques en s'appuyant sur des données disponibles dans des bases de données externes (dont Banque de France, Infogreffe, Score & Décisions) ainsi par le biais de vérifications systématiques des documents fournis permettant notamment de détecter la régularité de paiement d'un potentiel emprunteur.

Contact ESG / Investisseurs : Marie Tricot – tricot@october.eu – +33 (0)1 82 83 35 07

October

94, rue de la Victoire 75009 Paris - France

Tél : +33 (0)1 82 83 28 00 | www.october.com | e-mail : contact@october.com